

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

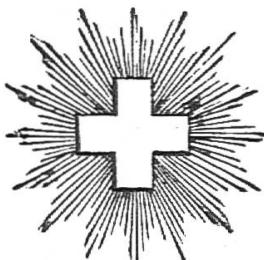
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXI^e Année.

1^{er} NOVEMBRE 1885.

N^o 21.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Coup d'œil sur les Pédagogues et les Ecrivains pédagogiques de la Suisse allemande. — Congrès des instituteurs au Havre (suite et fin). — Réunion bisannuelle de la section pédagogique vaudoise. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français. Dictées. Histoire naturelle. Arithmétique : Solution du problème du n^o 20. — Chronique scientifique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Le Comité directeur croit le moment venu de rappeler aux sociétaires les questions qui ont été choisies pour faire l'objet des délibérations du prochain Congrès, et il invite les cercles et les sections à les mettre au plus tôt à l'étude.

I. *Les écoles populaires remplissent-elles suffisamment leur mission éducative pour former le caractère des élèves ? En particulier, que pourrait-il être organisé dans les grandes localités à l'égard des enfants vicieux et indisciplinés ?*

II. *Les écoles enfantines sont-elles organisées, dans nos cantons, de manière à répondre à leur but ?*

Dans la négative, quelles réformes devraient être appor-

tées à l'état de choses actuel ? L'application de la méthode Fræbel, en particulier, serait-elle possible ?

Est-il désirable que l'institution de ces écoles se généralise, même à la campagne ?

Quelles seraient enfin les mesures pratiques nécessaires pour que le personnel enseignant de ces écoles soit mis à la hauteur de son importante mission ?

Le Comité désignera ultérieurement les rapporteurs généraux.

La ville de Porrentruy ne possédant pas comme Neuchâtel, Lausanne, Fribourg et Genève de grandes collections scientifiques et artistiques, ainsi que des édifices somptueux ou d'autres constructions remarquables, le Comité directeur pense intéresser les hôtes du Congrès en organisant une exposition des moyens et du matériel d'enseignement employés dans la Suisse romande et dans la contrée française voisine de la nôtre. Cette exposition comprendra tous les domaines de l'enseignement, depuis l'école enfantine et le jardin d'enfants jusqu'à l'école des travaux manuels. L'organisation en est confiée à M. F. Allemand, directeur de l'Ecole d'application.

Nous avons le plaisir de pouvoir dès maintenant exprimer publiquement nos sentiments de gratitude au Conseil fédéral, qui a voté pour cette installation une subvention de **mille francs**, et à la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg, qui mettra à notre disposition, en se chargeant des frais de transport, tout ce que contient son Exposition scolaire permanente. Nous espérons que les autres Directions de l'Instruction publique des cantons romands voudront bien s'intéresser aussi à cette œuvre que nous recommandons également à la générosité des auteurs, des éditeurs, des fabricants de matériel, des papetiers et de tous ceux qui

possèdent quelque chose d'intéressant. La Direction ayant déjà à sa disposition quelques locaux, les objets peuvent lui être adressés dès à présent ; ils seront classés, exposés et pourront être visités à l'aisance par le corps enseignant du pays.

Porrentruy, le 28 octobre 1885.

Le Comité directeur.

COUP D'ŒIL

SUR LES

Pédagogues et les Ecrivains pédagogiques de la Suisse allemande.

(Suite)

Notre galerie des pédagogues de la Suisse allemande est nécessairement incomplète. On ne peut s'attendre à trouver ici une liste exacte de toutes les personnes qui se sont fait un nom dans l'art d'élever la jeunesse ou d'écrire sur l'instruction publique. Aussi avons-nous modestement intitulé ces pages : *Coup d'œil*. Nous n'avons pas non plus la prétention d'assigner à chaque pédagogue le rang qui lui appartient dans la hiérarchie scolaire, ou qu'il occuperait dans un tableau plus vaste et plus approfondi de la vie pédagogique dans la patrie de Pestalozzi et de Girard. Ces réflexions nous sont venues à propos d'un homme de grand mérite qu'a perdu la Suisse allemande dans la personne de M. Zehender, directeur de l'école supérieure des filles et de l'Ecole normale féminine à Zurich.

M. Ferdinand Zehender n'était pas zuricois, mais schaffhousois de naissance. Il était né le 29 septembre 1829. Mais c'est dans le canton de Zurich, c'est-à-dire, d'abord à Winterthour, puis à Zurich même, qu'il a exercé pendant vingt ans son activité remarquable. D'après la *Neue Zürcher-Zeitung*, tout ce qui s'est fait d'important dans le domaine de l'éducation du sexe féminin dans ce pays serait l'œuvre du pédagogue schaffhousois. Ecrivain en même temps qu'homme d'action, M. Zehender laisse des ouvrages qui ont trouvé place dans la littérature populaire. Il était aussi poète à ses heures, et ses vers intitulés *Poésies de maison ou de famille* (Haus Poesien) parlent à l'âme.

Sympathique à tout ce qui, de près ou de loin, touchait à la culture et au progrès, le recteur de l'école trouvait le temps de s'occuper de la fondation du musée Pestalozzi, du choix des

livres destinés à la jeunesse par la commission du *Lehrer-Verein*, de l'établissement d'une salle de lecture pour la classe ouvrière, et de plus la commission des *Jugendschriften* l'avait choisi pour son président. Aussi les zuricois ont-ils fait à M. Zehender de touchantes obsèques.

Si M. Zehender n'était pas zuricois d'origine, il n'en est pas de même de M. Morf, de Winterthour, que nous n'avons nommé qu'en passant et qui mérite une mention plus étendue. Car M. Henri Morf, directeur, ou comme disent les Allemands d'une expression plus belle, *lorsqu'elle est vraie*, père des orphelins de Winterthour, est l'auteur de deux volumes du plus haut intérêt sur Pestalozzi, parus, le premier en 1868 et le second cette année seulement. (1) Aucune autre publication relative au père de l'éducation populaire n'est plus riche en détails importants et curieux. La lecture et l'étude de ces livres est indispensable à quiconque voudra à l'avenir parler de Pestalozzi. L'ouvrage de M. Morf a, comme nous l'avons dit dans un article précédent, pour complément, les *Pestalozzi-Blätter* de M. Hunziker et des collaborateurs de ses feuilles révélatrices.

A. DAGUET.

CONGRÈS DES INSTITUTEURS AU HAVRE

(*Suite et fin*).

Troisième question : *Traitemennt des instituteurs*.

I. Le mode de traitement éventuel, basé sur le nombre des élèves, est supprimé, et sera remplacé par un traitement fixe auquel s'ajoutera une indemnité de résidence, déterminée à l'avance.

II. Le congrès se prononce pour l'égalité de traitement pour les institutrices et les instituteurs.

III. Le congrès demande que les instituteurs titulaires soient divisés en cinq classes ainsi payées : 1,300, 1,500, 1,800, 2,100 et 2,400 francs. Pour ce qui concerne l'indemnité de résidence, elle ne sera de droit que dans les communes comptant au moins cinq cents habitants et, partant de 100 francs, s'élèvera graduellement jusqu'à 600 francs. Elle sera soumise à la retenue et pourra, par suite, compter pour la retraite.

La question de retraite a été ajournée au prochain congrès, le temps manquait pour qu'on pût s'en occuper sérieusement.

Quatrième question : *Ecole normale*.

a) RECRUTEMENT.

I. La préparation aux écoles normales se fera autant que pos-

(1) Zur Biographie Pestalozzis, von Henrich Morf alt Seminar-Director und Weissenvater in Winterthur 1868 et 1885. Ces deux volumes forment environ 600 pages in-8.

sible dans les écoles primaires ; toutefois, la plus grande liberté sera accordée aux instituteurs.

II. Les candidats à l'école normale devront avoir 16 ans au 1^{er} octobre de l'année où ils se présenteront ; les candidates 15 ans seulement.

Peuvent prendre part à l'examen, les candidats qui n'ont pas eu 20 ans au 1^{er} janvier. Aucune dispense ne sera accordée.

III. L'examen d'admission comprendra toutes les matières inscrites au programme du cours supérieur de l'école primaire ; cet examen aura pour but de constater l'éducation, l'aptitude et l'instruction des candidats.

IV. Le congrès émet le vœu que le recrutement des candidats soit facilité par les autorités et que les départements votent des bourses en faveur des candidats à l'école normale, une indemnité de trousseau aux élèves admis et la propriété des fournitures classiques et livres donnés gratuitement.

V. Une quatrième année d'études sera ajoutée à l'école normale.

b) EDUCATION MORALE.

La réorganisation des écoles normales, au point de vue de l'éducation physique, intellectuelle et morale des élèves-maîtres, a produit d'excellents résultats, et l'assemblée demande la continuation de l'essai qui a été tenté.

c) PRÉPARATION PROFESSIONNELLE.

Il est à désirer que le directeur de l'école annexe soit chargé du cours de méthodologie.

La préparation professionnelle des élèves-maîtres au point de vue pratique se fera à l'école annexe ; cette école prendra le nom d'école d'application.

La classe ou les classes dont se compose l'école d'application seront organisées d'après le type le mieux approprié aux besoins du département.

La préparation professionnelle à l'école annexe aura lieu pendant toute la durée du séjour des élèves-maîtres à l'école normale.

Le directeur de l'école annexe jouira de tous les avantages attribués aux professeurs d'école normale. Sa situation sera toujours équivalente d'ailleurs à celle des instituteurs les mieux rétribués du département.

La direction de l'école annexe sera confiée à un instituteur pourvu du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, et comptant au moins cinq ans d'exercice comme titulaire.

d) VŒUX ADDITIONNELS.

Il pourra être institué à l'école normale des conférences pour les instituteurs et les institutrices.

La commission d'examen du certificat d'aptitude pédagogique se composera de l'inspecteur d'académie, assisté, autant que pos-

sible, de membres appartenant ou ayant appartenu à l'enseignement primaire.

Tout instituteur n'ayant pas encore atteint aujourd'hui l'âge de trente ans sera tenu de produire le certificat d'aptitude pédagogique s'il veut obtenir la direction d'une école de plusieurs classes.

Le nom de la commission de surveillance sera changé en celui de commission, comité ou conseil d'administration.

AUG^{te} JAQUET.

Réunion bisannuelle de la section pédagogique vaudoise.⁽¹⁾

Le 25 septembre dernier, malgré la pluie qui tombait froide et drue, le modeste temple de St-Laurent, à Lausanne, réunissait nombreux les instituteurs et institutrices venus de toutes les parties du canton pour discuter la grave question qui est à l'ordre du jour un peu partout, *l'introduction du travail manuel à l'école primaire*.

Le nouveau chef de notre département de l'instruction publique, M. le conseiller d'Etat Ruffy, honorait la réunion de sa présence.

Le Comité directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande, les sections pédagogiques du Jura bernois, de Neuchâtel et de Genève avaient répondu à l'invitation de notre Comité avec un empressement dont les instituteurs vaudois leur sont vivement reconnaissants.

Pour inaugurer la séance, les élèves des écoles normales, sous la direction de leur sympathique professeur, M. Dénéréaz, exécutent, d'une manière irréprochable, trois chœurs d'un très bel effet.

Le président de la section, M. Hermenjat, les en remercie chaleureusement; puis, en termes heureux et élevés, il souhaite la bienvenue à tous et rappelle les motifs qui justifient la mise à l'étude de la question des *travaux manuels* et la discussion de ce jour; il exprime aux rapporteurs, M. Beausire, M^{mes} Chaillet et Matthey, la reconnaissance de la section pour les travaux si intéressants dans lesquels ils ont exposé, aussi complètement que possible, les divers côtés du sujet, aussi bien en ce qui concerne les écoles de jeunes filles que celles des garçons.

Les rapports sont imprimés et ils ont été distribués aux membres de la section, de sorte que la discussion des conclusions présentées par M. Beausire s'engage sans préambule.

Nous reprendrons successivement les différentes questions qui avaient été posées par le Comité :

I. *L'enseignement primaire tient-il suffisamment compte des besoins immédiats de la vie?*

(1) Cette communication nous est parvenue trop tard pour paraître dans le dernier numéro.
(Rédaction).

Considérant que la plupart des élèves des écoles primaires deviendront des agriculteurs, des artisans ; que l'école, absorbée trop exclusivement par le développement intellectuel, néglige l'exercice des facultés physiques et les applications pratiques, le rapporteur répond négativement, et il en donne pour raisons spéciales :

- 1° Le manque de précision du plan d'études ;
- 2° Le désaccord souvent complet des manuels avec le programme ;
- 3° La superficialité des examens annuels ;
- 4° La préparation insuffisante de l'enfant avant son admission à l'école primaire.
- 5° L'indifférence de la famille, de la société et parfois des autorités à l'égard de l'école.
- 6° Les travaux surnuméraires qui absorbent le temps que l'instituteur devrait consacrer à ses préparations et à son perfectionnement.

La discussion est longue et laborieuse ; on sent que le sujet est d'une importance toute particulière et que le but à atteindre n'est pas très bien défini dans l'esprit de plusieurs.

La conclusion du rapport est appuyée par MM. Gavillet, Amiet, Chaponnier, Dupuis, directeur des écoles normales, Jousson, Gagnaux, Roux, directeur de l'Ecole industrielle, et Trolliet. Comme le rapporteur, ils affirment que l'éducation physique, le développement du coup d'œil et de la main en particulier doivent faire partie du programme de l'école primaire, et ils estiment qu'il est possible d'y introduire le travail manuel sans nuire au développement intellectuel de nos enfants, à la condition toutefois que des réformes sérieuses soient apportées au programme et à l'organisation actuels.

L'opinion contraire est soutenue par MM. Lavanchy, Colomb, Pétermann, Jatow, Dériaz, Baillif, pasteur, et Duplon, inspecteur ; ils contestent qu'actuellement l'école primaire ne prépare pas, en général, suffisamment ses élèves pour la lutte de la vie ; affirmer le contraire, c'est à leur avis, faire tort à l'école ainsi qu'au zèle, au dévouement des instituteurs. L'introduction du travail manuel à l'école, disent-ils, n'est nullement réclamée par les populations ; la possibilité d'ajouter cette nouvelle branche au programme déjà si chargé de l'enseignement primaire leur paraît bien problématique ; enfin les frais considérables que nécessiterait cette innovation ne seront pas la moindre des difficultés qui empêcheront sa réalisation.

Enfin l'assemblée rejette la conclusion du rapport, mais adopte la suivante, présentée par l'auteur de ces lignes, qui dégage mieux la personnalité de l'instituteur :

« L'enseignement primaire tient compte des besoins immédiats de la vie, autant qu'il est possible dans les conditions actuelles ; mais, outre qu'il sera toujours perfectible, il rencontre chez nous des obstacles et des difficultés qui nuisent considérable-

» ment à ses résultats pratiques. » (Suivent les considérants du rapport, cités plus haut).

II. Dans la négative, quels changements devraient être apportés à l'état de choses actuel ?

Avec le rapporteur, M. Beausire, l'assemblée estime que l'état de choses actuel serait certainement amélioré par l'organisation d'écoles enfantines dont l'enseignement serait basé sur la méthode Frœbel; par la continuation et le développement des exercices frœbeliens dans les degrés inférieur et moyen de l'école primaire; par une réorganisation des autorités scolaires communales dans le but de les rendre plus directement responsables de leur mandat.

III. Pourrait-on, à côté de l'école, faire quelques essais de travaux agricoles ou manuels ?

L'assemblée vote les conclusions du rapport demandant que des essais de travaux agricoles et manuels soient faits avec les élèves des écoles primaires.

A la campagne, un jardin, un champ ou une vigne mis à la disposition de l'école seraient cultivés par les enfants au-dessus de 10 ans, sous la direction de l'instituteur; ces travaux serviraient de base à un enseignement agricole élémentaire et pratique.

A la ville, jusqu'à l'âge de 13 ou 14 ans, l'enseignement manuel ne revêtirait pas un caractère professionnel; dès cet âge les heures de leçons théoriques seraient réduites de façon à permettre aux élèves de commencer leur apprentissage, soit dans des ateliers scolaires, soit chez des patrons recommandables.

Pour permettre ces essais, l'Etat décrèterait l'introduction des travaux agricoles ou manuels dans l'école primaire, à *titre facultatif*, et il prendrait les mesures nécessaires pour qu'il leur soit donné une place équitable sans nuire à l'acquisition des connaissances générales indispensables à tout citoyen.

IV. Si ces réformes étaient réalisables, quelle part d'activité pourrait être attribuée au corps enseignant dans leur application ?

A cette question, M. Beausire répond comme suit :

1° Les essais de travaux agricoles ou manuels élémentaires se feront sous la direction du personnel enseignant.

2° En attendant que l'Ecole normale prépare suffisamment les futurs instituteurs à cet enseignement, l'Etat organisera des cours spéciaux pour initier le personnel enseignant aux exigences des nouveaux programmes.

3° L'enseignement professionnel proprement dit demeurera distinct de l'enseignement primaire. *Il sera donné par des personnes compétentes et rétribuées.*

Ces conclusions sont adoptées sans opposition et l'assemblée, dont les rangs se sont déjà bien éclaircis, passe à la discussion des rapports concernant les travaux manuels dans les classes de jeunes filles.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Commerce français, un volume de 510 pages, par CH. PÉRIGOT, professeur d'histoire et de géographie au lycée St-Louis et à l'école supérieure de commerce de Paris. — Paris, chez Veill et Maurice.

M. Ch. Périgot, mort il y a quelques mois, a laissé un vide dans l'enseignement commercial français. Son livre est le fruit de quinze années de professorat et embrasse l'histoire du commerce en France depuis la fondation de Marseille jusqu'à l'époque contemporaine.

On ne pourrait demander à une histoire commerciale d'être complète ; pour atteindre ce but, il faudrait posséder des données exactes sur les principales marchandises, les suivre à travers les siècles, en déterminer pour chaque époque les sources de production, en indiquer les débouchés, étudier les développements de la consommation et rechercher les oscillations du prix de vente. — M. Périgot a envisagé son sujet d'une manière beaucoup plus générale, trop générale peut-être pour les deux premières parties, qui s'étendent jusqu'à la Réformation. L'absence de documents précis s'y fait vivement sentir. En revanche, les XVI^e et XVII^e siècles sont traités de main de maître, et on y trouvera des renseignements précieux, qui pourront être utilisés avec succès dans l'enseignement de l'histoire générale. Nous aurions certaines réserves à faire pour l'époque contemporaine. Les appréciations de l'auteur sur la politique coloniale sont sujettes à caution ; il est doux que, parmi les divers procédés de colonisation, ceux de la France soient les meilleurs, et les résultats auxquels ils ont conduit jusqu'ici au point de vue commercial, n'ont certes pas compensé les immenses sacrifices qui ont été faits. Somme toute, livre intéressant qui a sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent aux choses commerciales.

DUBOIS.

**

Recueil de leçons de choses à l'usage des écoles primaires, modèles, académiques, collèges, couvents, par J.-B. CLOUTIER, professeur à l'Ecole normale de Laval et rédacteur du journal *l'Enseignement primaire*, à Québec, chez Darveau, 356 pages.

Ces leçons de choses, à destinations si diverses, voire même académiques, (on abuse, en Amérique, du mot académie, comme chez nous du mot collège) roulent sur toutes sortes d'objets : la maison, l'ameublement, les substances alimentaires, les animaux, les minéraux, les végétaux, les voies de communication, les machines, les thermomètres, les navires, l'imprimerie, etc.

Questions et réponses sont claires, suffisamment familières et instructives à la fois. Mais l'élément moral et spirituel, dans le sens opposé à matériel, manque un peu dans ces leçons, comme dans

presque tous les ouvrages de ce genre. Nous ne pouvons cependant que louer le zèle de M. Cloutier pour doter son pays d'une bonne instruction primaire.

Par le *Rapport sur l'instruction publique de la province de Québec*, pour l'an 1883-1884, qui nous est parvenu et qui compte quatre cent vingt-deux pages, nous voyons qu'on fait beaucoup, mais qu'il y a beaucoup, beaucoup à faire dans le Bas-Canada. Parmi les 37 rapports des inspecteurs d'écoles que nous avons lus, il en est certainement qui dénotent des hommes instruits et capables. Mais nous avons été surpris des singularités, pour n'en rien dire de plus, d'un des rapports, où, gonflé de vanité, l'auteur déclare que le Bas-Canada n'a rien à envier aux autres peuples. Ce même inspecteur se félicite de son orthodoxie ardente, qui lui fait mettre dans toutes les écoles des crucifix et même des autels pour célébrer toutes les fêtes et conclut en disant : « Vous le voyez, M. le » surintendant, on va mieux ici qu'en France, là on détruit, ici on » édifie. » On peut certes ne pas aimer les briseurs d'images et de crucifix, sans être aussi iconolâtre et dévôt que M. Béland. Comme il y a encore des populations moitié sauvages dans certaines parties du Canada, il ne faut pas être trop exigeant. Les inspecteurs de langue anglaise nous paraissent bien plus positifs et plus sobres d'effusion que les inspecteurs de langue française.

Hygiène des Ecoles primaires et des Ecoles maternelles.

Rapports et documents présentés à Monsieur le ministre de l'Instruction publique par la Commission d'hygiène scolaire.— Paris, imprimerie nationale 1884.

Nous avons pensé être utile aux lecteurs de l'*Educateur* en leur signalant et en leur recommandant ce remarquable volume ; il constitue un traité complet de l'hygiène des deux premiers âges scolaires et il offre sur tous les traités, même les mieux faits, le double avantage d'être écrit, sans rien perdre de sa valeur scientifique, dans une langue accessible à tous et d'avoir été conçu sans aucun parti pris d'école ou de théorie.

En janvier 1882, le ministre de l'Instruction publique en France constituait une commission nombreuse (cinquante-six membres) « chargée d'étudier les questions relatives soit au mobilier scolaire, soit au matériel d'enseignement, soit aux méthodes et aux procédés d'instruction dans leurs rapports avec l'hygiène. » Les savants qui composaient cette commission (professeurs, médecins, instituteurs et institutrices, publicistes, etc.) ont terminé l'année dernière leur important travail ; fruit de patientes recherches et de minutieuses enquêtes, leur œuvre répond bien au but proposé : l'exposition impartiale de l'état actuel de la science, la recherche des voies et moyens de faire passer dans la pratique les préceptes de la théorie .

Tous ceux qui s'intéressent au développement de l'hygiène leur en seront reconnaissants.

Les questions qu'il s'agissait d'élucider sont si nombreuses et si complexes que la division du travail s'imposait ; aussi le comité a-t-il réparti ses membres en cinq sous-commissions, la première chargée d'étudier la question des écoles maternelles et des écoles primaires ; la deuxième devait résoudre les questions relatives au mobilier ; à la troisième était échu l'important chapitre de l'hygiène de la vue ; la quatrième et la cinquième sections ont reçu en partage, la première l'étude de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles primaires, la seconde l'examen des règles d'hygiène applicables au première âge scolaire.

La tâche de condenser tous ces documents a été confiée à monsieur le docteur Javal, directeur du laboratoire à l'Ecole des hautes études de Paris ; son mémoire est un résumé succinct mais très complet des rapports des sous-commissions ; il se termine par une sorte de code hygiénique scolaire qui ne compte pas moins de 154 articles, c'est dire qu'à presque tous les problèmes qui se présentent en cette matière, la commission a pu proposer une solution.

On comprendra sans peine qu'un semblable livre ne se prête guère à l'analyse ; il faudrait pour cela le mutiler ou le refaire. Il me sera cependant permis de signaler d'une manière très spéciale à nos autorités scolaires et à nos institutions quelques points particuliers : ainsi le chapitre qui traite de la propreté. L'auteur s'y montre sévère pour son pays, mais eussions-nous une notable dose d'indulgence nous reconnaîtrions bien des traits qui nous appartiennent et qu'il est urgent de modifier. La discussion des préceptes qui s'appliquent à l'hygiène de la vue, aux maladies scolaires, aux vacances et à la réglementation du travail sera également consultée avec fruit.

D^r VINCENT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

AUTRICHE. — Les *Demi-Temps* ont été introduits dans l'Ecole de Kromberg.

Le gouvernement russe envoie un conseiller d'Etat étudier les écoles professionnelles, depuis longtemps florissantes dans cet Etat.

Un professeur de religion a été suspendu pour avoir traité de voleur de biens d'Eglise l'empereur Joseph II, de si populaire mémoire. Ce sont les élèves qui ont porté plainte contre ce maître. (*Freie pädagogische Blätter de Vienne.*)

— Les écoles normales de cet Etat compteraient, à en croire une statistique scolaire, 4,000 élèves-maîtres. Il y en avait 8,000 en 1880. Les *Feuilles pédagogiques de Vienne* attribuent le fait à l'insuffisance des traitements et à la place qu'occupe le maître

d'école dans la hiérarchie sociale, et qui ne serait pas aussi importante aux yeux des gens qu'à ceux du poète hongrois Jokai qui appelait les instituteurs la Chambre haute de la nation. En troisième lieu, c'est la réaction religieuse et politique. La réduction des bourses et subsides de l'Etat aux écoles normales en a été la conséquence. De là l'impossibilité pour bien des familles de faire étudier leurs fils.

En Autriche, on compte 50,000 instituteurs et institutrices. Il est donc à prévoir que, dans un moment donné, il y aura pénurie d'instituteurs et de maîtresses. Ce sera la contre-partie des pays où les instituteurs abondent. S'il pouvait y avoir libre échange, la Suisse ne s'en plaindrait pas.

— Le prince impérial consulté sur la composition d'un livre d'histoire à l'usage des écoles, a exprimé l'idée que l'auteur devait dire franchement la vérité comme il la comprenait et d'après sa conviction, tant sur les guerres de religion que sur l'époque de la Révolution et les temps du régime Metternich. « Faites œuvre d'histoire et non de courtisan. »

Ce mot nous rappelle un trait de la vie de Henri IV. Ce prince s'étonnait que son historiographe, Mathieu, lequel par parenthèse serait né à Porrentruy, selon quelques biographes, (1) eut consigné dans son livre quelques faits peu honorables à son gouvernement. « Sire, aurait répondu Mathieu, s'il ne m'était pas permis de blâmer ce que je trouve de répréhensible dans votre règne, on ne me croirait pas quand j'en parle avec éloge. »

ESPAGNE. — Le sénateur Calleja réclamait, dans une des dernières séances de la haute assemblée (16 juin), la centralisation de l'instruction publique entre les mains de l'Etat comme unique moyen de relever l'enseignement de la première jeunesse de la triste position où il se trouve depuis que la république espagnole a eu la mauvaise idée d'en faire une affaire municipale.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Dictées.

*faites aux examens de juin 1885, dans les écoles d'apprentis du Locle
(Suite.)*

Première classe.

Dans les hautes montagnes de l'Asie et de la chaîne des Andes, l'antilope, ainsi que le lama et la vigogne, se trouve aux confins

(1) Selon la version reçue, il était né à Pesmes, en Franche-Comté.

des régions habitables. Chez nous, ce sont des animaux de cette même classe qu'on rencontre dans les mêmes régions. Aucun autre quadrupède ne peut les suivre. L'aigle et le vautour, qui les dépassent dans leur vol, ont fixé plus bas leur véritable séjour. Les chamois et les bouquetins se trouvent dans les sites les plus sauvages et la nature semble les avoir organisés d'une manière particulière pour supporter les fatigues et les privations que leur impose une si rude patrie.

Agiles et infatigables à la course, ils ne se laissent jamais rebuter ni effrayer.

Dans le Tyrol, les bouquetins n'existent plus depuis des siècles, malgré la protection que leur ont accordée les archevêques. Il y a quelques années, ce fut un vrai sujet de réjouissance d'apercevoir de nouveau dans les Alpes suisses des troupes assez nombreuses de ces animaux. On en avait tué quatre-vingts de mil sept cent soixante-dix à mil sept cent quatre-vingt-un, puis pendant cinquante ans, on n'en avait plus rencontré.

Dictées pour les écoles primaires.

(Degré supérieur.)

Voulez-vous, chers enfants, vous pénétrer de tout ce que notre liberté a de grand et de précieux, voulez-vous vous rendre compte de tout ce qu'elle a coûté, apprenez bien notre histoire nationale, mais surtout allez interroger nos arsenaux qui en conservent les reliques.

A côté des nombreux drapeaux arrachés à l'ennemi par des actes de valeur ou de générosité, voici une bannière trouée et teinte d'un sang généreux : avec laquelle, près d'expirer, le brave Gundoldingen s'enveloppa pour la conserver à son pays. Plus loin, près des couleuvrines et des boulets enlevés à l'audacieux duc de Bourgogne, se trouvent des faisceaux d'armes : arcs, piques, épées, hallebardes, qui toutes rappellent des traits d'héroïsme et de dévouement, une de ces actions d'éclat qui ont rendu glorieuses les saintes luttes des Suisses contre l'oppression. Approchez encore de ce groupe d'armures brillantes ; on devine, sous les visières baissées, les mâles visages des guerriers qui les portèrent. Vous les représentez-vous, ces hommes bardés de fer, pliant le genou sur le champ de bataille pour invoquer le Tout-Puissant et courir ensuite à l'ennemi, tous vaillants capitaines dont la devise était : Vaincre ou mourir !

L^s. CHENEVARD, inst.

Histoire naturelle

LE PAPILLON.

Examinons un peu attentivement cette pauvre petite bête que vous avez poursuivie avec tant d'acharnement pendant les fortes chaleurs de l'été : c'est un papillon du chou. La couleur de sa robe, d'un blanc uniforme, avec deux grandes taches noires à

l'extrémité de ses ailes antérieures et deux autres taches plus petites à l'angle supérieur de sa deuxième paire d'ailes, n'offre rien de remarquable. Ce qu'il y a d'intéressant à suivre chez cet insecte, ce sont les différents changements qu'il subit dans sa marche à travers la vie. Ces changements, nommés *métamorphoses*, sont pour nous une énigme inexplicable ; nous voyons une *chenille* verte, avec seize pieds, qui se nourrit des feuilles des plantes ; plus tard, nous verrons cette *chenille* se transformer en une *chrysalide* lisse, d'un lustre doré, se suspendant sans pieds à un point fixe et pouvant subsister sans l'aide d'aucune nourriture. Encore une dernière transformation et cet être informe, presque immobile, acquerra des ailes et six pattes pour devenir le gai papillon que nous voyons, vivant du miel des fleurs. De l'œuf que pond ainsi le papillon à l'état d'insecte parfait, naît donc une *chenille* qui devient *chrysalide* puis définitivement *papillon*.

Consacrons celui que nous avons à une étude plus approfondie du sujet. Arrachons-lui d'abord la partie antérieure du corps : c'est la *tête*, munie de deux grands yeux à facettes, de deux longues antennes remplissant probablement les fonctions d'organes de l'ouïe, qui font défaut, ou d'organes du tact, enfin d'une trompe, roulée en spirale dans l'inaction, mais se déroulant pour permettre à l'insecte de puiser sa nourriture au fond de la corolle des fleurs. Plus loin, c'est le *thorax* avec trois paires de pattes et deux paires d'ailes recouvertes d'une poussière fine qui adhère aux doigts et que l'on nomme les écailles. La partie la plus postérieure de l'insecte est l'*abdomen* formé d'une série d'anneaux qui vont sans cesse en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité de son corps.

C'est de la même manière que sont conformés tous les papillons, ainsi que tous les insectes, et c'est de la sorte qu'ils passent tous par différentes métamorphoses.

Le papillon n'a qu'une vie éphémère, et il n'est nuisible qu'à l'état de *chenille*, en mangeant avec un appétit vorace les feuilles des arbres. Le mâle meurt le premier, la femelle le suit bientôt, après avoir déposé ses œufs sur les plantes que son instinct lui indique comme étant les plus propres à nourrir les jeunes *chenilles*.

Les oiseaux, de même que d'autres insectes et certains reptiles détruisent un grand nombre de papillons.

Devoir écrit. Enumérer les couleurs du papillon du chou. Décrire les transformations par lesquelles passe cet insecte. De combien de parties se compose son corps ? Décrire chacune d'elles. Les autres insectes sont-ils conformés autrement ? Quand et comment le papillon est-il nuisible ? Le papillon a-t-il une longue existence ? Lequel des deux sexes disparaît le premier ? Quels sont les destructeurs des papillons ?

AUG^{te} JAQUET.

Solution du problème du n° 20.

Arithmétique.

Déterminons d'abord le volume du verre, il sera donné par : $\frac{120}{2,4} : 50 \text{ cm}^3$.

Le volume du fond sera d'autre part $\pi (2,7 \times 0,3)^2 \times 0,5 = 14 \text{ cm}^3,13$
Le volume des parois sera donc $50 - 14,13 = 35 \text{ cm}^3,87$.

Les parois forment un cylindre creux dont le volume peut être exprimé par la formule : $3^2 \times \pi \times \pi - (2,7^2 \times \pi \times \pi) = 35 \text{ cm}^3,87$ dans laquelle π représente la hauteur du verre à l'intérieur.

Si l'on dégage π , on trouve pour sa valeur $6 \text{ cm}, 68$.

D'où le poids de l'huile $= 2,7^2 \times \pi \times 6,68 \times 0,95 = 145 \text{ gr} 33$

Nous n'avons reçu aucune réponse à ce sujet ; nous en attribuons la cause aux vacances scolaires qui viennent de prendre fin. La solution que nous publions est celle de la Direction des écoles primaires du Locle qui avait bien voulu nous communiquer le texte de ce problème.

A. J.

La solution des problèmes publiés antérieurement paraîtra dans notre prochain numéro, avec notes explicatives.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le gaz hilarant.

Il n'y a pas bien longtemps que ce gaz, — les chimistes l'appellent *protoxyde d'azote* — est employé dans l'art chirurgical pour produire l'anesthésie. C'est M. Paul Bert qui eut probablement l'idée de l'appliquer à la médecine pour amener l'insensibilité sans craindre l'asphyxie. Ce savant fit connaître, par une conférence faite le 24 février 1880 à l'hôpital Saint-Louis, les avantages que l'on pourrait tirer de ce gaz dans les opérations chirurgicales de longue durée. On savait bien que le protoxyde d'azote produisait l'anesthésie, mais on redoutait de l'employer, parce que son action se complique de l'absence totale d'oxygène et qu'il en résulte inévitablement l'asphyxie. M. Paul Bert voulut voir si en mélangeant de l'oxygène, *le gaz de vie*, au protoxyde d'azote, il y aurait encore anesthésie, sans issue fatale. Ayant donc fait respirer à un chien un mélange composé de 50 pour cent d'oxygène et de 50 pour cent de protoxyde d'azote, les effets furent remarquables et le problème était résolu. L'animal se trouva dans l'insensibilité la plus complète ; tout l'appareil de la vie de relation était pour ainsi dire, annihilé, quoique l'appareil sympathique fût resté intact : le cœur et les poumons ne furent aucunement influencés par le protoxyde d'azote et en opérant avec une quantité de gaz suffisante, l'anesthésie se poursuivait pendant des heures entières. On put toucher la cornée du chien sans faire cligner l'œil, lui pincer un nerf de sensibilité mis à nu, lui amputer un membre, sans provoquer en lui le moindre mouvement. L'animal semblait frappé de mort, et cependant il recouvrira la sensibilité, la volonté, l'intelligence, un petit instant après qu'on l'eût remis à respirer l'air libre. On sait qu'aujourd'hui on fait un fréquent usage du protoxyde d'azote pour extraire les dents sans douleur.

Mais ce n'est pas seulement comme gaz anesthésique que nous devons parler du protoxyde d'azote. Voyons donc d'où lui vient cette qualification de *gaz hilarant* ; d'autres l'ont même appelé *gaz du paradis*.

Ce fut Humphry Davy qui découvrit, en 1799, les propriétés physiologiques du protoxyde d'azote. Il essaya d'abord sur lui-même les effets du gaz et ils lui parurent des plus surprenants ; il les consigna par écrit et les confia à son ami le Dr Beddoes, alors directeur d'institut où ladies et gentlemen se donnaient rendez-vous pour s'amuser et se guérir de maladies le plus souvent purement imaginaires. Mistress Beddoes se sent légère, aérienne et gravit sans peine les collines après avoir respiré du gaz nouveau. Tous les pensionnaires voulurent en goûter et Sir Beddoes, tout ravi des dispositions où l'expérience les met, s'écrie parfois, avec un fin sourire, que « son Institut pneumatique pourrait prétendre avec quelque justice à la récompense jadis offerte à tout inventeur d'un plaisir nouveau. »

Ecouteons Humphry Davy quand il décrit lui-même les effets du gaz hilarant : « Le 5 mai, la nuit, je m'étais promené pendant une heure au milieu des plaines de l'Avon ; un brillant clair de lune rendait ce moment délicieux, et mon esprit était livré aux émotions les plus douces. Je respirai alors le gaz. L'effet fut rapidement produit. Autour de moi, les objets étaient parfaitement distincts ; seulement la lumière de la lampe n'avait plus sa vivacité ordinaire. La sensation de plaisir fut d'abord locale ; je la perçus sur les lèvres et autour de la bouche. Peu à peu elle se répandit dans tout le corps, et, au milieu de l'expérience, elle atteignit un moment un tel degré d'exaltation, qu'elle absorba mon existence. Je perdis alors tout sentiment. Celui-ci revint cependant assez vite, et j'essayai de communiquer à un assistant, par mes rires et mes gestes animés, tout le bonheur que je ressentais. Deux heures après, au moment de m'endormir, et plongé dans cet état intermédiaire entre le sommeil et la veille, j'éprouvai encore comme un souvenir confus de ces impressions délicieuses. Toute la nuit j'eus des rêves pleins de vivacité et de charme, et je m'éveillai le matin en proie à une énergie inquiète que j'avais déjà éprouvée quelquefois au cours de semblables expériences. »

« Je ressentis immédiatement, continue Davy, une sensation s'étendant de la poitrine aux extrémités ; j'éprouvai dans tous les membres comme une sorte d'exasération du sens du tact. Les impressions perçues par le sens de la vue étaient plus vives ; j'entendais distinctement tous les bruits de la chambre, et j'avais très bien conscience de tout ce qui m'environnait. Le plaisir augmentant par degré, je perdis tout rapport avec le monde extérieur. Une suite de fraîches et rapides images passaient devant mes yeux ; elles se liaient à des mots inconnus et formaient des perceptions toutes nouvelles pour moi. J'existaïs dans un monde à part. J'étais en train de faire des théories et des découvertes quand je fus éveillé de cette extase délirante par le docteur Kinglake, qui m'ôta le sac de la bouche. A la vue des personnes qui m'entouraient, j'éprouvai d'abord un sentiment d'orgueil ; mes impressions étaient sublimes, et, pendant quelques minutes, je me promenai dans l'appartement, indifférent à ce qui se disait autour de moi. Enfin je m'écriai, avec la foi la plus vive et l'accent le plus pénétré : *Rien n'existe que la pensée ; l'univers n'est composé que d'idées, d'impressions, de plaisirs et de souffrances !* » (1)

Voilà un exemple qui prouve une fois de plus que les grandes découvertes ont souvent les plus capricieuses origines. Il fallait encore là le positivisme du XIX^e siècle pour retirer du gaz hilarant, du gaz du paradis, des services qui n'ont plus rien de commun avec les plaisirs ! *O tempora ! ô mores !*

AUG. JAQUET.

(1) Physique et chimie populaires par Alexis Clerc.

POÉSIE DE BIENVENUE

POUR LA FÊTE DES INSTITUTEURS, A ST-IMIER, LE 3 AOUT 1885.

I.

Salut à vous, dont la pénible tâche
Modestement dans l'ombre s'accomplit.
Salut à vous, qui luttez sans relâche,
Pour augmenter les trésors de l'esprit.
Vous qui portez la divine lumière
Dans tout village et dans chaque chaumière,
Notre cité se sent heureuse et fière
De vous offrir son hospitalité.
Oubliez donc, en ce beau jour de fête,
L'ingrat labeur, et la peine secrète,
Qui ronge au cœur ou fait pencher la tête,
Et ne songez qu'à la franche gaîté.

Que vous soyez venus des rives de la Sorne,
De la riante Ajoie, où l'horizon sans borne
Jusqu'à la blonde Alsace étends ses bleus contours,
Que vous ayez quitté le Clos-du-Doubs tranquille,
Que vous habitez la blanche Neuveville,
Coquette et fraîche en ses atours,

Ou bien que vous ayez établi votre tente
Dans les vallons ombreux, où la Birse écumante
Roule ses flots pressés entre les rochers nus,
De Vaud, de Neuchâtel, de Bienne ou de Diesse,
Vous tous ici présents en ce jour de liesse,
Soyez de cœur les bienvenus !

Et que dirai-je à vous, gentes institutrices ?
Nous bénissons les dieux, à nos souhaits propices,
Qui parent ce séjour d'un frais bouquet de fleurs.
Et je répéterai ce que tout bas l'on pense :
Vos charmes, vos attraits, votre aimable présence
Doublent de ce jour les douceurs.....

Prêtez aux orateurs une oreille attentive,
Pour que, fécondé par la discussion vive,
Leur travail puisse avoir un salutaire effet.
Mais, qu'après le labeur, une franche allégresse,
Les plaisirs et les ris embellissent sans cesse
De leurs rayons, le gai banquet.

II.

Lorsque le moissonneur, dans l'épaisseur de l'herbe,
A promené sa faux pour abattre la gerbe,
Et récolté le fruit de son âpre travail,
Lorsque le soir enfin, sur la lourde voiture,
Il a lié le grain, sa seule nourriture,
Et cherché les chevaux au robuste poitail,

Il pose sa faucille, et, la lèvre amoureuse,
S'approchant tout joyeux de l'agile glaneuse,
Il l'invite à fêter les gais plaisirs des champs.
Alors autour du char se dessine la ronde;
Car si la gerbe est lourde et que le grain abonde,
Les pieds sont plus légers, et les cœurs sont contents.

Puis, lorsqu'au vieux clocher la retraite est sonnée,
On plante sur le char la branche enrurbanée,
Symbole aux cent couleurs de la fin des moissons.
Et les couples joyeux se mettent en voyage,
Suivant le char orné qu'on acclame au passage,
Tandis que le bonheur illumine les fronts.

Ainsi de nous, amis !... Notre tâche est pénible !
L'aigle arrive au rocher, le trait touche la cible,
Mais notre but s'atteint avec plus de lenteur.
Sans trêve nous luttons jusqu'au bord de la tombe,
Souvent avant le soir, l'un ou l'autre succombe,
Sans avoir récolté le fruit de son labeur.

Comme le moissonneur, faisons donc notre ouvrage
Aux ardeurs du soleil, sans rechercher l'ombrage ;
Mais, comme lui, sachons nous distraire un moment.
Cultivons largement l'amitié fraternelle,
Puisons dans cette fête une force nouvelle :
Demain notre travail se fera plus gaîment.

III.

Sans doute elle est noble, la tâche
Qu'il nous est donné d'accomplir ;
D'avoir pour but et seule attache
Le bien de l'époque à venir,
De vouer ses soins à l'enfance,
De cultiver l'intelligence,
D'apprendre à tout être qui pense,
A rechercher la vérité,

D'avoir un flambeau pour emblème,
Et la raison pour bien suprême,
De garder, dans la tombe même,
Le nom d'un homme respecté.

J'ai lu jadis, dans quelque anthologie antique
Et par le temps jaunie, un récit sympathique
Sur les derniers instants d'un vieil instituteur :
Pendant plus de trente ans à son poste fidèle,
Il apprit à connaître avec amour et zèle,
Aux enfants de Kronsdorf, le grand prix du labeur.

Tout le monde l'aimait. Et l'on peut vraiment dire,
Que chacun s'efforçait d'égayer d'un sourire
Les jours déjà comptés du bienheureux vieillard.
Lorsqu'on apercevait au loin sa blanche tête,
Il montait de tout cœur la prière secrète :
« O Père, que pour lui la tombe s'ouvre tard ! »

Quand il sentit faiblir son ardeur juvénile,
Il exprima le vœu qu'un successeur habile
Vînt porter à son tour le trop pesant fardeau.
En attendant, il fit sa tâche habituelle,
D'autant moins lourde, que l'amitié mutuelle
Ceignait ses blancs cheveux d'un bienfaisant bandeau.

Un soir d'automne enfin, assis au cimetière,
Recevant du soleil la caresse dernière,
Il écoutait l'appel de l'angelus du soir.
— Car depuis que sa main caduque et faiblissante
Ne pouvait plus atteindre à la corde glissante,
Des enfants se chargeaient de ce pieux devoir. —

Les derniers sons allaient s'éteindre dans l'espace,
Comme un rayon perdu qui lentement s'efface,
Lorsqu'un joyeux cortège attira son regard.
Conduit par la musique, entouré de l'enfance,
Venait un jeune maître au cœur plein d'espérance,
Demander le salut et l'amour du vieillard.

A peine eut-il offert à tous la bienvenue,
Qu'une charmante enfant, sur sa tête chenue,
Posait une couronne en blanches fleurs des champs.
Les hommes à leur tour, vinrent tous en silence
Le presser sur leurs cœurs pleins de reconnaissance,
De ce qu'il avait fait pour eux et leurs enfants.

« Ah ! dit le bon vieillard, si la fin de ma vie
» Par tant de doux bonheurs est sans cesse embellie,
» Que sera donc là-haut le bienheureux réveil ? »
Et fléchissant soudain, tombant sur la pelouse
Où reposait en paix sa bien-aimée épouse,
Il s'endormit content de l'éternel sommeil.....

Pour qu'à son beau trépas le nôtre soit semblable,
Que nous soyons bénis, et qu'une main aimable
Dore d'un gai soleil le terme de nos jours,
Répandons largement les divines semences
Sur le terrain fécond des jeunes consciences,
Afin que les vertus soient leurs seules amours !

Remplissons notre tâche avec un saint courage ;
Et si notre horizon parfois est lourd d'orage,
Si le ciel s'assombrit,
Tenons plus ferme encor notre sainte bannière,
Car de l'instruction la divine lumière
Toujours dans nos cœurs luit.

IV.

Salut à vous, qui préparez au monde,
Un meilleur sort, un plus bel avenir.
Si l'arbre est frêle, et si la peine abonde,
Il vient un temps où nous pourrons cueillir.
Et si, parfois, l'envie et l'ignorance
Voudront briser l'arbre de la science,
Ne perdons pas notre belle espérance :
Car l'avenir, l'avenir est à nous !
Déjà mon œil en aperçoit l'aurore,
A ses rayons notre Jura se dore ;
Et plein d'espoir, je vous répète encore :
Instituteurs, amis, salut à vous !

St-Imier, juillet 1885.

F. STAUFFER, inst.

L'Éducateur n'a pas l'habitude de publier *in extenso* des pièces de vers de cette étendue. Si nous le faisons par exception aujourd'hui, c'est en raison de l'à-propos et aussi pour les beaux sentiments qu'elle exprime souvent avec bonheur. Quelques endroits faibles ou prosaïques n'empêchent pas qu'on ne la lise avec plaisir jusqu'au bout.

Le rédacteur en chef.

Librairie F. PAYOT Lausanne.

Le *Trésor de l'écolier*, livre de lecture du degré supérieur sera mis en vente le 30 courant, chez tous les libraires et chez l'éditeur, F. Payot, à Lausanne.

Le jeune citoyen, journal destiné aux jeunes gens qui se préparent aux examens de recrue, reparaitra le premier novembre. Prix : 1 fr. les dix numéros.

S'abonner par carte postale à la même adresse. 2-1 (H-2645-P)

AVIS

On demande un jeune homme protestant capable d'enseigner le français et de tenir l'harmonium (6052-X) 4-3
S'adresser à M. G. Perpetua, Tunis.

Imprimerie V. MICHEL PORRENTRUY

—0—
Fournitures scolaires
C A R T E S
de la
Suisse, de l'Europe & Mappemonde

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs). *Collection de chœurs d'hommes*, (divers degrés de force).

Elle est envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur

(H-2574-L) 6-1-30

H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

Librairie L. CHAPUIS, éditeur, Porrentruy

LA PREMIÈRE ANNÉE DE GÉOGRAPHIE

PAR H. ELZINGRE, INSTITUTEUR.

Ouvrage in-4° de 72 pages, illustré de plus de 50 dessins et plans et de deux cartes tirées en couleur. — Prix : 1 fr. 80.

Ce traité est recommandé aux membres du corps enseignant du Jura par la Direction de l'Education du canton de Berne.

Leçons d'histoire suisse et d'histoire générale

Editeur F. PAYOT, Lausanne

Manuel recommandé par la Direction de l'Education aux instituteurs et aux élèves des classes secondaires et primaires supérieures du Jura. 3-3-30

POUR
INSERTIONS
DANS TOUS LES
JOURNAUX
du **CANTON**, de **SUISSE** et **L'ETRANGER**
S'adresser à l'agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

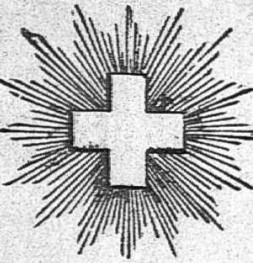
etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 22.

PORRENTRUY

15 Novembre 1885.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.

Pour l'Etranger 6 fr. ▶

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes

ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb*, *Mutrux*, *Hermentat*, *Roux* et *Tharin*. — NEUCHATEL : MM. *Villommet*, *Miéville* et *Sausier*. — GENÈVE : MM. *Charrey*, *Dussaud* et *Thorens*. — JURA BENOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Abonnés de l'étranger.

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de :

M. Armbruster, inspecteur d'académie, Belfort ;
M. Kunz, directeur, Ilzbach (Alsace) ;
M. Ducotterd, professeur, Francfort-s/Mein ;
M. Bachelé, directeur de l'école d'Alfortville, Seine (France) ;
Messieurs les Directeurs de la Revista Instrucción à Santiago,
Chili (Amérique du Sud) ;
M. Steck, directeur de l'Ecole normale, Belfort ;
M. Palmier, Montélimar, Drôme (France).

Nous recommandons encore à nos abonnés qui demandent un changement d'adresse d'indiquer exactement l'ancienne, soit en l'écrivant lisiblement, soit en retournant la dernière bande du journal.

AVIS

La Direction de l'*Educateur* a reçu 80 exemplaires du rapport sur le groupe 30 — *instruction et éducation* — de l'exposition nationale de Zurich, par M. le professeur B. DUSSAUD. Cette brochure sera envoyée gratuitement, sauf frais de port, à toute personne qui en fera la demande à M. **Colliat**, gérant de l'*Educateur*, à **Porrentruy**.

Pour faciliter l'expédition, on est prié d'accompagner sa demande d'une valeur de 15 cent. en timbres poste.